

Chronique



Martin Boire
directeur général



Corporation de
développement
communautaire
de Longueuil

En ce début d'année 2016, le gouvernement poursuit sa consultation publique en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cela permettra de mettre à jour le plan d'action issu de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale instituée par la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociales. Tous les détails sont à cette adresse, bien simple à retenir http://www.mess.gouv.qc.ca/consultation_pauvrete/

Je sais, ça prendrait un organigramme pour bien comprendre de quoi il s'agit, où se situe ce plan d'action dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Pour résumer, ce sont les cibles prioritaires que le gouvernement se fixe pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Actuellement, vous pouvez participer en déposant un mémoire d'ici le 29 janvier prochain (ça vous laisse un tout petit 24 heures pour le faire). Cela peut sembler intimidant, mais sachez que vos propositions peuvent tenir sur une page. D'ailleurs, si vous lisez cette chronique après le 29 janvier, sachez qu'il n'est jamais trop tard pour vous faire entendre. Vous pouvez certes le faire dans un cadre formel, encadré par le gouvernement, mais vous pouvez aussi le faire en interpellant vos députés locaux, en écrivant une lettre ouverte dans les médias et en participant aux actions organisées par les différents groupes sociaux.

Dans le cadre de cette consultation, le ministre responsable est Sam Hamad. Si vous désirez lui partager votre opinion, notre bon ami Google vous aidera à trouver ses coordonnées.

Si vous voulez avoir un aperçu de la vision du ministre quant aux actions à entreprendre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a produit un cahier de consultation. Sa lecture est intéressante et met à jour un bon nombre d'incohérences.

On peut notamment y lire que la stratégie a pour but de «promouvoir le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté et lutter contre les préjugés à leur égard.» Le même ministre qui pilote cette stratégie, Sam Hamad, a pourtant déposé le projet de loi 70 qui oblige les nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale à accepter tout emploi «convenable» (selon qui?), indépendamment de leur localisation. La stratégie veut lutter contre l'isolement et l'exclusion sociale, mais ce projet de loi viendra déraciner des gens qui déjà, font face à des difficultés dans la vie.

Pourtant, la stratégie vise à «assurer, à tous les niveaux, la constance et la cohérence des actions.» Si, au sein d'un même ministère, on dépose un projet de loi qui va à l'encontre des principes prônés par une stratégie dont on a la responsabilité, imaginez ce que les autres ministères en feront.

Ce ne sont ici que quelques extraits que j'ai retenus; il y en a bien d'autres. Ensemble, nous devons faire entendre au gouvernement que de vivre dans la pauvreté est inacceptable et que nous avons une responsabilité collective de développer un filet social fort pour que tous et toutes puissent vivre dans la dignité.

Le CABB : un monde à découvrir !

Le Centre d'action bénévole de Boucherville (CABB) offre un service gratuit de réparation mineure aux Bouchervillois vivant des difficultés temporaires ou permanentes.

Que ce soit pour installer une tringle à rideaux, calfeutrer une fenêtre ou assembler un meuble, des bénévoles de l'équipe des menus services peuvent vous aider. Le lavage du haut d'une armoire, la réparation d'une poignée de porte ou le remisage des moustiquaires sont d'autres exemples de tâches possibles.



Les travaux lourds ou répétitifs (dénivellement, grand ménage, travaux d'horticulture, lavage de fenêtres, etc.) sont refusés. Il en va de même pour ceux impliquant des compétences en électricité ou en plomberie.

Pour plus d'information sur les services du CABB, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 655-9081, au poste 222.

Par l'entremise de son réseau de bénévoles, le CABB offre différents services aux Bouchervillois de tous âges vivant des difficultés temporaires ou permanentes. Le CABB recrute également des bénévoles et réalise des jumelages entre les organismes communautaires et les entreprises locales désireuses de s'impliquer dans la communauté par le biais du bénévolat.

«Les Lambertois ne sont pas des princesses» - Alain Dépatie



Texte : Pierre Turbis
Photo : Tourisme Montréal

C'est avec satisfaction et soulagement que le maire de Saint-Lambert, Alain Dépatie, a accueilli la récente décision du tribunal, qui permettra à sa ville de poursuivre son combat pour que soit réduit le son des concerts présentés au parc Jean-Drapeau au cours de l'été.

Rejoint par Point Sud le 22 janvier, le maire Dépatie a indiqué qu'il faudra maintenant décider des suites à donner à cette décision de la cour. «Nous continuons à souhaiter une entente hors-cours et nous enverrons une lettre au maire Coderre, à la direction du parc des Îles et à celle d'Evenko pour tenter de trouver une solution à l'amiable. Toutefois, le tribunal a confirmé la pertinence et la justesse de notre démarche.»

Pas des princesses

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les blagues sur Saint-Lambert insérées dans l'émission Bye Bye 2015 ont bien fait rigoler Alain

Dépatie. «C'était d'autant plus drôle que ce spécial de fin d'année était réalisé par un Lambertois. Je le répète, nous ne voulons surtout pas faire les princesses mais assurer un minimum de quiétude à notre population. L'été dernier, il y a eu 62 soirs de spectacles en 13 semaines, soit 91 jours. C'est beaucoup, et peut-être même un peu trop.»

La Cour supérieure a rejeté la requête en irrecevabilité déposée par la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau et Evenko, qui prétendaient que Saint-Lambert ne pouvait demander une injonction dans la mesure où l'infraction présumée à la loi sur la qualité de l'environnement (LQE) n'avait pas lieu sur son territoire.

Même si le tribunal autorise Saint-Lambert à poursuivre sur la voie légale, le maire Dépatie répète qu'il souhaite que tout se règle à l'amiable. «J'invite quiconque nous considère comme des bébés gâtés à venir nous visiter un soir de concert pour constater de quoi il en retourne.»

IMPRESSION • CRÉATION
STRATÉGIE DE COMMUNICATION
ENTREPRISE DE COMMUNICATION GLOBALE

FINITION, LIVRAISON ET GESTION D'INVENTAIRE
SOLUTIONS DE GRAND FORMAT
SERVICES CRÉATIFS

SOLUTIONS D'IMPRESSION
MARKETING INTERACTIF
SOLUTIONS WEB

pubcite.com
laisserunbec.ca
pensezgrand.com
pandoredesign.com

COMMUNICATION GLOBALE
PUB CITÉ
191, rue Thérberge, Delson | 450.635.0635 | pubcite.com